

Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 8/09/2019) - Direction générale de l'Énergie

Rue Albert de t'Serclaes 8 - 4821 Andrimont



Effectué le : 10/01/2022



Effectué par : Laurent Laloux (3892)

Conforme

IDENTIFICATION DES TIERS

Demandeur du contrôle

Nom, Prénom didier gobeaux
Adresse Bois-les-Dames 5 - 4841 Henri-Chapelle

Propriétaire, exploitant ou gestionnaire

Nom, Prénom didier gobeaux
Adresse Bois-les-Dames 5 - 4841 Henri-Chapelle

Responsable des travaux

Nom, Prénom didier gobeaux
Adresse Bois-les-Dames 5 - 4841 Henri-Chapelle

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

ID Vincotte 100 052 983
Adresse Rue Albert de t'Serclaes 8 - 4821 Andrimont
Code EAN Code EAN non communiqué
Type d'installation Inst. DOMESTIQUE



Rapport

RAPPORT N°

GEM/15/30743330/00/FR/000

DONNÉES DU CONTRÔLE

Le contrôle est réalisé suivant les prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique (M.B. du 28/10/2019), dénommé « Livre 1 » dans ce document.

Type de contrôle suivant	- Contrôle de conformité avant mise en usage - nouvelle installation (6.4.)
Date de réalisation de l'installation	- A partir du 01/06/2020
Informations sur le contenu	- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.
Dérogations	- Néant

DONNÉES DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Tension (V)	230
Nature du courant	Monophasée
Type d'électrode de terre	Piquet(s) de terre
Canalisation d'alimentation - Type	VVB
Canalisation d'alimentation - Section (mm²)	10
Nombre de circuits	15
Type de schéma de mise à la terre	TT
Nombre de tableaux	1
Valeur nominale de la protection de branchement (A)	Protection de branchement maximum : 63
Dispositifs (gén.) à courant différentiel installés	2

Différentiel	In(A)	Sensibilité (mA)	Type
Différentiel général	63	300	A

Description de l'installation électrique

Tgbt

Nombre de tableaux

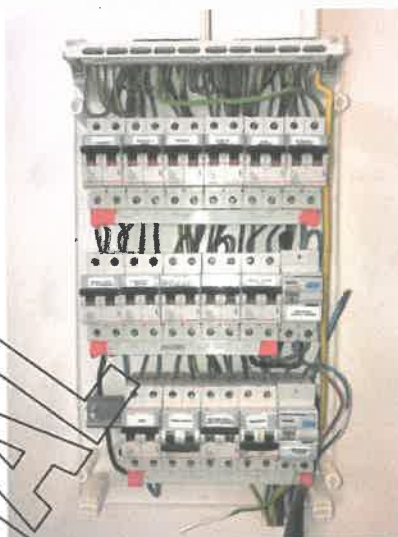
1

Nombre de circuits

15



(Photo extérieur)



(Photo intérieur)

Autres données

Installation

SCHÉMAS ET PLANS DE L'INSTALLATION

Schémas de position - référence

B

Schémas de position - version

1

Schémas de position - date

10/01/2022

Schémas de position

Voir annexes

Schémas unifilaires - références

A

Schémas unifilaires - version

1

Schémas unifilaires - date

10/01/2022

Schémas unifilaires

Voir annexes

RÉSULTATS DU CONTRÔLE

Contrôles effectués

Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas unifilaires et aux plans de position	Ok
Etat du matériel électrique d'installation fixe	Ok
Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects	Ok
Contrôle visuel du matériel fixe ou installé à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	Ok
Contrôle visuel du matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	P.A.

Mesures et essais

Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	27
Valeur du niveau d'isolement général (M Ω)	9.8
Test des dispositifs à courant différentiel (test bouton)	Pas testé
Test des dispositifs à courant différentiel (test boucle de défaut)	Pas testé
Continuité des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielles (principale et supplémentaire)	Ok

Infractions constatées

- Néant

Remarques

ALIMENTATION

- Installation prévue pour 1N400 63A max

FINALISATION

- À fin de protéger les conducteurs de terre, une terrasse est en attente de montage.



Rapport

RAPPORT N°

GEM/15/30743330/00/FR/000

CONCLUSION DU CONTRÔLE

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR du 08/09/2019) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension.

Il y a lieu de donner suite aux remarques/recommandations reprises dans le présent rapport.

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard avant le 10/1/2047.

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés.

Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation ont été scellés.

Ing. J. Windey
Directeur Général Vincotte

RAPPEL SUR LES PRESCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.

Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Annexes

Photo des plans de position (1/5)

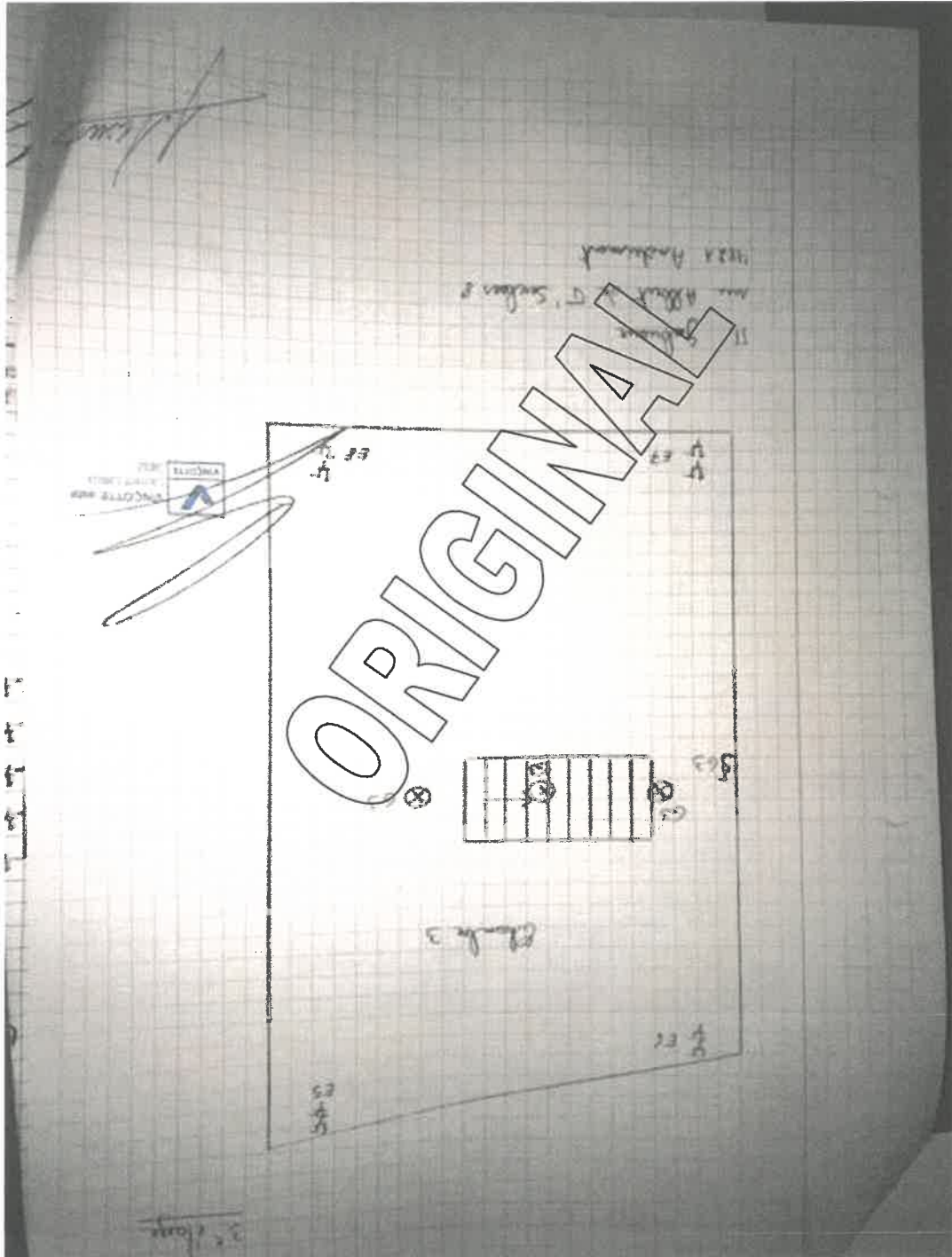


Photo des plans de position (2 / 5)

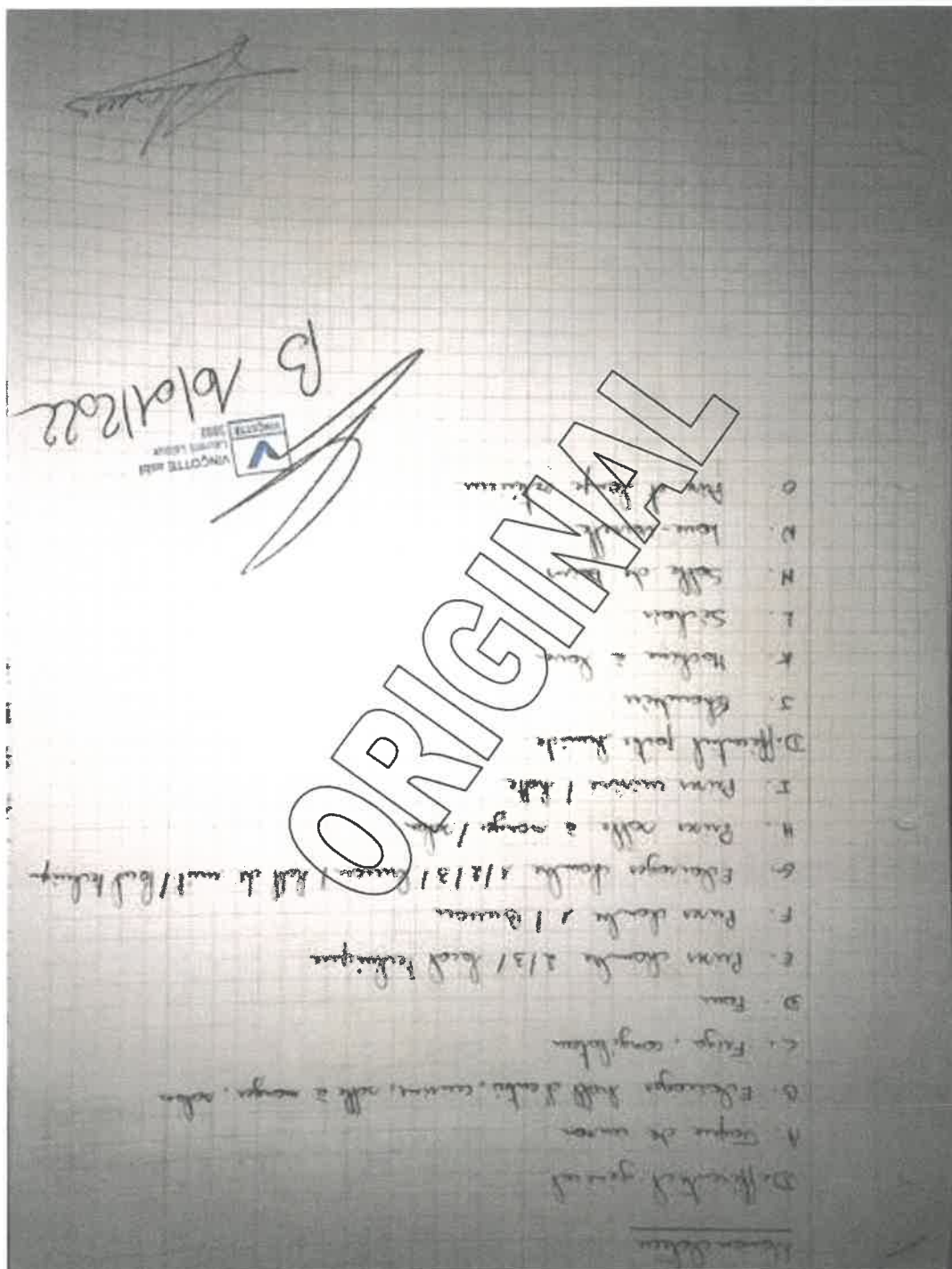
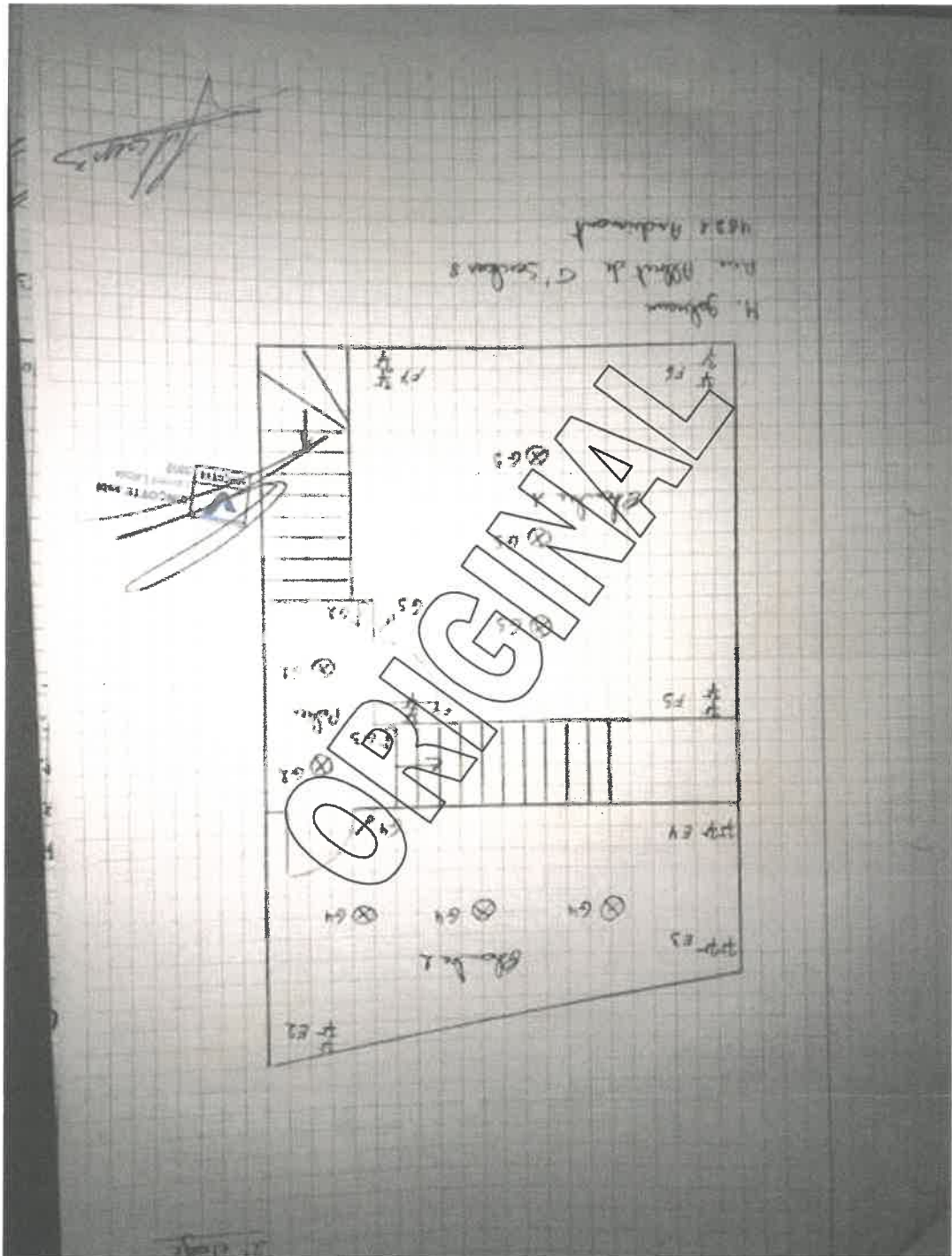
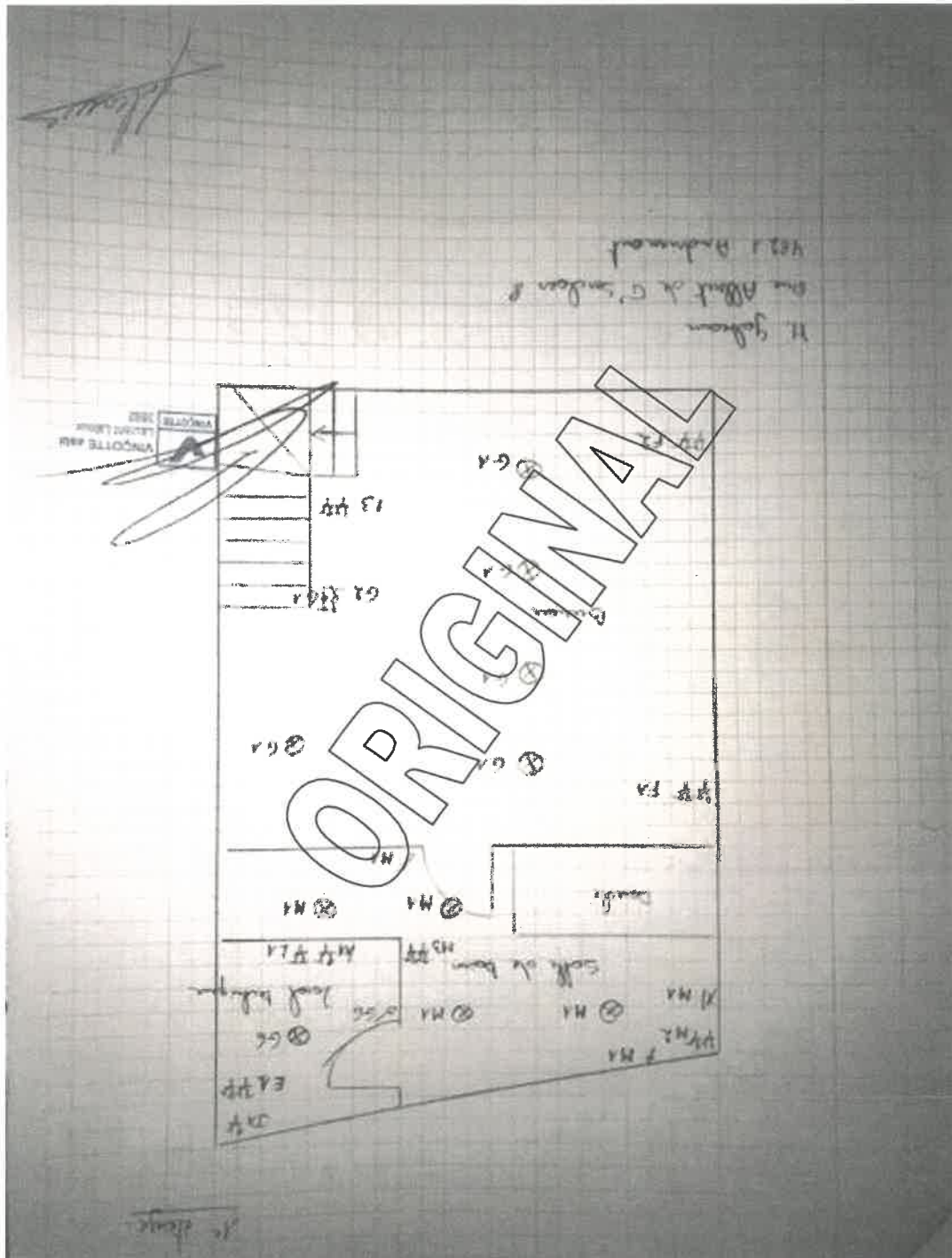


Photo des plans de position (3 / 5)





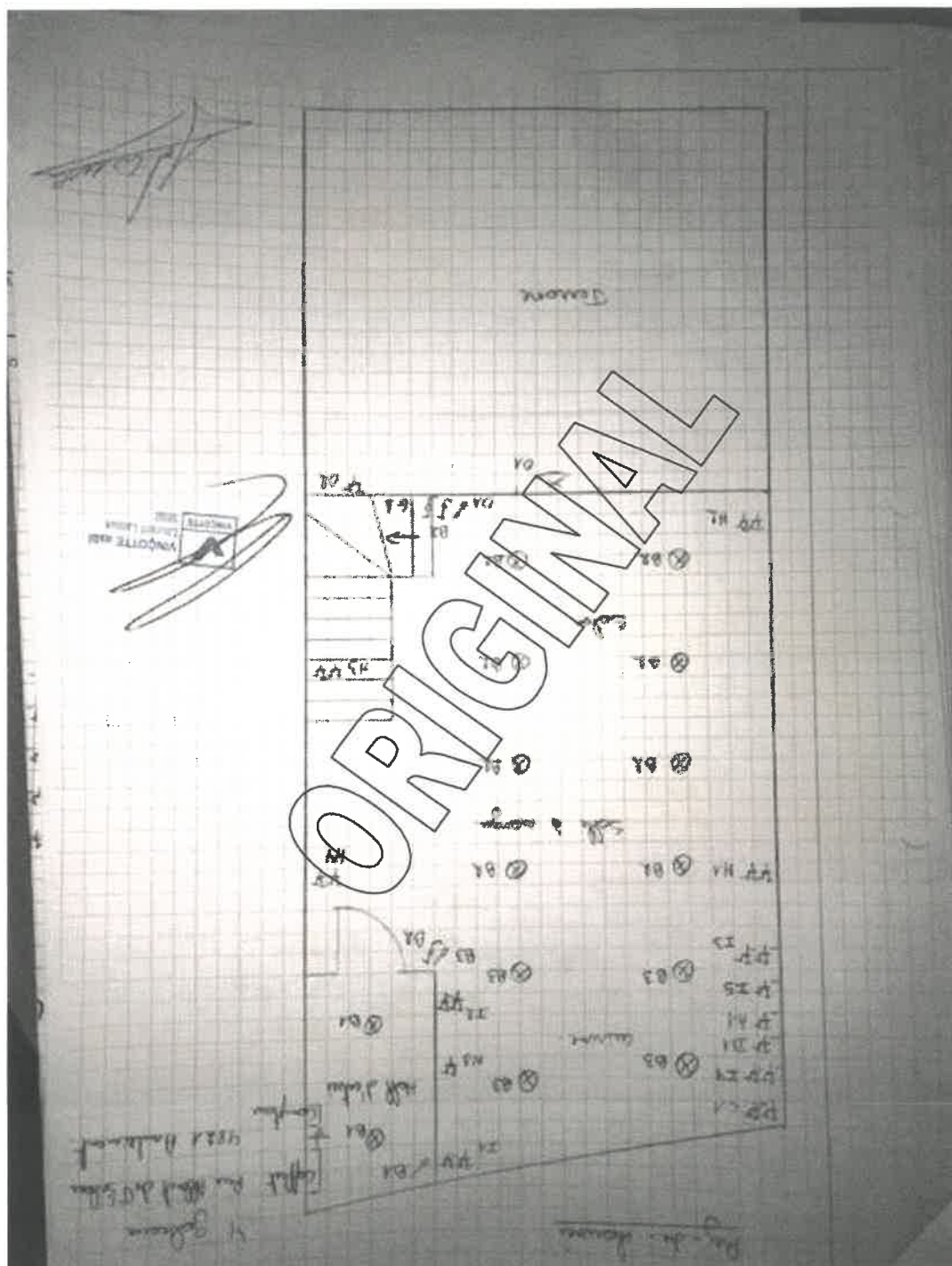


Photo des schémas unifilaires (171)

